

RAPPORT N° 97/1-29
au Conseil Municipal

OBJET

**CASINO DE SAINT-DENIS
AUTORISATION D'EXTENSION DU PARC DES MACHINES A SOUS**

Par Avenant n° 3 au Cahier des Charges liant la Commune à la S.T.H.C.R. (Société Touristique d'Hôtellerie et de Casino de la Réunion), cette dernière peut exploiter soixante-dix appareils dits "machines à sous" pendant la durée de la Convention, soit j'usqu'au 31 octobre 2003, sous réserve d'une décision favorable du Ministère compétent. Actuellement, elle n'est autorisée qu'à exploiter trente-cinq machines à sous.

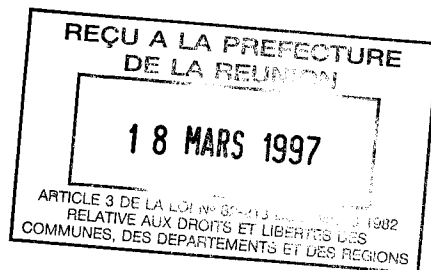
Le Préfet de la Réunion vient de me communiquer une nouvelle demande de la Société, tendant à obtenir une autorisation d'exploiter trente-cinq machines à sous supplémentaires, ce qui portera le nombre total à soixante-dix, conformément à celui indiqué dans le Cahier des Charges.

Selon la réglementation en vigueur, le Conseil Municipal doit se prononcer sur cette demande.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA



DELIBERATION N° 97/1-29
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 7 mars 1997

OBJET

CASINO DE SAINT-DENIS
AUTORISATION D'EXTENSION DU PARC DES MACHINES A SOUS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ancien Code des Communes) ;

Sur le Rapport n° 97/1-29 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jean-Claude FIDJI, Conseiller Municipal, Adjoint Spécial Bellepierre, présenté au nom des Commissions, Développement Economique et Economie Alternative et Entreprise Municipale / Finances ;

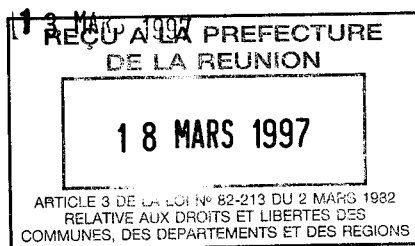
Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE
(9 abstentions dont 3 votes par procuration)

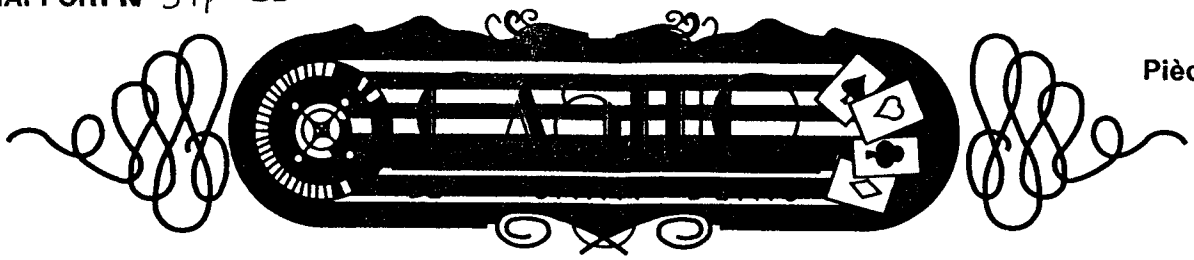
Emet un avis favorable à la demande de la Société Touristique d'Hôtellerie et de Casino de la Réunion d'étendre le parc des machines à sous exploitées dans son établissement de trente-cinq unités supplémentaires.

Fait à Saint-Denis

le



LE MAIRE
Michel TAMAYA



**ETAT DU PRODUIT DES JEUX, POURBOIRES
et
PRELEVEMENTS DES 3 DERNIERES ANNEES**

Désignation	Saison 1993 / 1994	Saison 1994 / 1995	Saison 1995/1996
PRODUITS DES JEUX			
1. Jeux de cercle Baccara Chemin de fer	0,00	0,00	0,00
2. Jeux de contre partie Roulette Américaine Black Jack	2 832 225,00 1 079 125,00	3 511 445,00 1 391 410,00	3 453 175 1 328 915
3, Machines à sous	3 012 226,00	38 287 842,00	43 560 928,00
TOTAL JEUX	6 923 576,00	43 190 697,00	48 343 018,00
POURBOIRES			
1. Jeux de cercle Baccara, Chemin de fer	0,00	0,00	0,00
2. Jeux de contre partie Roulette Américaine Black Jack	232 910,00 18 135,00	242 115,00 26 066,00	218 200 27 690
TOTAL POURBOIRES	251 045,00	268 181,00	245 890,00
PRELEVEMENTS SUR LES JEUX			
1, Prélèvement Progressif (Etat)	1 608 206,90	16 988 563,65	19 401 221,28
2. Prélèvement Communal (cahier des charges)	259 634,10	2 455 372,05	2 803 153,72
3. Prélèvement fixes 0,5% Jeux Traditionnels 2% Machines à sous	19 556,75 60 244,52	24 514,28 765 756,84	23 910,45 871 218,56
4. Prélèvement à employer (471)	74 493,25	368 700,57	418 248,70
TOTAL PRELEVEMENTS	2 022 135,52	20 602 907,99	23 811 752,71

